

CHARTRE « UN CARRÉ POUR LA BIODIVERSITÉ »



« Un Carré pour la Biodiversité » est un programme de science participative initié par le réseau National des CPIE. Afin de sensibiliser les citoyens sur la préservation de la biodiversité locale, art terre coordonne ce programme le territoire du Chablais avec de multiples partenaires.

Qu'est-ce qu'un programme de science participative ? Il invite les citoyens volontaires à récolter des observations naturalistes sur leur territoire à des fins scientifiques. La préservation de la biodiversité passe par une meilleure connaissance de la répartition géographique des espèces. Papillons de jour, orchidées... vos observations sont précieuses !

Cette « biodiversité d'à côté » est fragilisée par de nombreux facteurs (urbanisation, traitements phytosanitaires, l'augmentation de la fréquentation touristique...). Pourtant, en ayant des pratiques respectueuses de l'environnement, chacun peut facilement participer à la préservation de cette nature.

En signant cette chartre, vous vous engagez à participer au programme et à mettre en place votre propre « Carré pour la Biodiversité » à partir du 23 avril 2018 !

Le principe est simple, il suffit de délimiter un espace enherbé en forme de carré sans intervenir en aucune manière. Cela doit permettre à une faune et une flore de s'y installer.

Comment participer ?

1. **CHOISIR** l'emplacement de son carré. Celui-ci ne doit pas être exposé plein Nord et trop à l'ombre. Il doit être aussi visible et mis en évidence. On peut matérialiser sa délimitation de différentes façons. La forme d'un carré de 1m2 doit être respecté principalement pour faciliter des inventaires.
2. **REmplIR** la chartre en deux exemplaires et en renvoyer un à art terre. Vous recevrez un support de communication pour valoriser votre Carré.
3. **S'ABSTENIR** d'entretenir son carré. L'objectif est de laisser faire la nature et de voir apparaître les plantes à fleurs et leurs cortèges d'insectes.
4. **OBSERVER** la biodiversité qui s'y développe. Avec l'accompagnement d'art terre, l'objectif est d'ensuite pouvoir répertorier la biodiversité de votre carré à l'aide de protocoles simplifiés et accessibles à tous.
5. **TRANSMETTRE** les observations à art terre et/ou à des plateformes nationales (Museum d'Histoire Naturelle par exemple).
6. **COMMUNIQUER** sur son carré pour partager sur la démarche et sur ces observations. Pour développer ces havres de paix pour la biodiversité, le mieux est d'en parler autour de vous.

Surface de mon Carré : M²

1. Je crée mon Carré

Pour cela, je m'engage à :

- ✓ Ne pas faucher le Carré avant le 31 août.
- ✓ Ne pas arroser le Carré.
- ✓ Ne pas utiliser de pesticides et d'engrais sur le Carré.
- ✓ Ne pas semer de graines (même du type « prairies fleuries ») sur le Carré.
- ✓ Ramasser la végétation après la fauche.

2. Je l'observe

Je participe au programme :

- ✓ Je partage au moins une fois dans l'année mes observations de la biodiversité à l'aide des outils de détermination.
- ✓ Je transmets ensuite mes observations (des précisions sur le traitement et l'envoi de vos observations seront données durant le printemps)
- ✓ J'envoie les photos des espèces que je n'ai pas pu identifier à carre@art-terre.net

3 - Je le valorise

- ✓ J'envoie une photo de mon Carré à art terre.
- ✓ Je fais connaître mon action autour de moi à l'aide des divers supports fournis par art terre.

4 - Je m'engage

- ✓ Comme tous ceux qui ont signé et créé leur Carré pour la biodiversité, à suivre cette charte durant au moins deux ans.

Pour mieux comprendre l'importance de ces consignes, contactez-nous : carre@art-terre.net

Retournez-nous votre charte par mail ou courrier.

Mes coordonnées :

Nom, Prénom :

Adresse et commune :

Tél :

Email :

Je souhaite m'abonner à la newsletter d'art terre

Fait en double exemplaire à _____, le _____

Signature

